

LE PREMIER NUMERO

A nos Lecteurs

UN an après la Libération, « L'AUBE LIBRE », organe quotidien du C.D.L., cède sa place à des quotidiens qui permettront à chaque tendance d'exprimer librement sa pensée.

La « DEPECHE DE L'AUBE » reste l'organe du Parti Communiste.

« LIBERATION-CHAMPAGNE » devient l'organe commun du Mouvement Libération et du Parti Socialiste.

« L'EXPRESS DE L'AUBE » qui vient de bénéficier d'un non-lieu, en raison de sa courageuse attitude pendant l'occupation, reparait pour la droite catholique.

« L'EST-ECLAIR », installé à « La Tribune de l'Aube », 34, rue de la Monnaie, se présente comme l'organe du Centre Républicain, c'est-à-dire de cette majorité de Français qui ne sont ni communistes, ni socialistes, mais attachés à l'ordre, au travail, à la justice et à la liberté.

« L'EST-ECLAIR » sera d'abord un grand organe d'information, reflet de la vie française, avec une documentation claire sur les grands événements mondiaux, et des nouvelles complètes et précises sur notre ville et notre région.

D'importantes questions sont à l'ordre du jour : Reconstruction, Travail, Agriculture, Famille, Ravitaillement, Jeunesse, Empire... Elles seront suivies ici avec le plus grand intérêt et dans leur incidence locale.

Nous sommes dès maintenant à la disposition de nos lecteurs pour leur donner tous renseignements pratiques.

« L'EST-ECLAIR » sera votre journal, l'écho quotidien de votre vie, de votre travail, de vos aspirations.

Ce souci de grande information s'harmonisera avec une ligne politique droite et sûre, car un journal se doit, dans la période hésitante et troublée que le pays traverse, de renseigner exactement et de guider amicalement ses lecteurs.

Attachés à la forme et aux lois républicaines, nous sommes des partisans convaincus de la liberté égale pour tous, de la justice seraine, de la paix sociale.

Respectueux de la dignité de la personne humaine, nous sommes opposés à toute dictature d'où qu'elle vienne.

Nous ferons tous nos efforts pour que l'esprit, les méthodes, et la vie du Pays soient renouvelés, rajeunis et transformés dans la saine légalité républicaine.

Nous serons à l'avant-garde du progrès social, car nous estimons que les droits du travail doivent être reconnus et la sécurité sociale pleinement assurée.

Nous estimons que, pour réaliser cette grande œuvre, l'union de tous les Français patriotes, derrière le Général de Gaulle, libérateur de la Patrie, est absolument nécessaire.

Nous n'admettrons ici aucune polémique personnelle et stérile. « L'EST-ECLAIR » se met à la disposition de tous ceux qui, confiants dans les destinées de la France, veulent lui rendre sa grandeur et son unité.

L'Est Eclair

L'EQUIPE DE " L'EST-ECLAIR "

Journal issu de la Résistance, L'EST-ECLAIR entend conserver le véritable esprit, fait de loyauté, d'honnêteté, de probité morale qui régnait, pendant les rudes journées de la lutte clandestine.

L'EST-ECLAIR ne sera pas une boutique où l'on vend du papier sur lequel on a imprimé n'importe quoi. Il veut être un centre intellectuel, accueillant et rayonnant.

Ce ne sera pas non plus le journal d'un homme, mais celui d'une

EQUIPE DE REDACTION
Albert DUCARME, Officier de la Légion d'Honneur, neuf citations, secrétaire de rédaction ; ancien secrétaire de rédaction du « Petit Troyen ».

André DELAPORTE, médaillé militaire, croix de guerre, blessé de guerre, ancien secrétaire de rédaction de « LA TRIBUNE DE L'EST ».

Roger NASSOY, blessé de guerre, ancien rédacteur à « LA TRI-

L'Est Eclair

GRAND QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATION

Rédaction et administration : 34, rue de la Monnaie, TROYES. — Téléphone : 48-44

1^{re} ANNEE. — N° 1 —

MARDI
4

SEPTEMBRE 1945
Aujourd'hui : Ste-ROSALIE
Demain : St-BERTIN

ABONNEMENTS

3 mois.....	140 fr.
6 mois.....	260 fr.
1 an.....	500 fr.

Le numéro 2 fr.
Directeur : Jean BRULEY

La paix règne à nouveau sur le monde

La reddition japonaise est maintenant un fait accompli

C'EST peu avant dix heures — dimanche, heure de Tokio — que les dignitaires japonais, les représentants des nations alliées et le général Mac Arthur ont signé l'acte de capitulation sous les canons menaçants du « Missouri ».

Les Japonais, parmi lesquels M. Shimegitsu, ministre des affaires étrangères, apposèrent leurs signatures, face au général Mac Arthur qui se tenait debout, en chemise kaki et en béret. Les amiraux Nimitz Halsey et Sherman signèrent pour les U. S. A., puis le général Mac Arthur appela les représentants de la Chine de l'Angleterre, de l'U.R.S.S., du Canada, de la France, qui était le général Leclerc, de la Hollande et de la Nouvelle-Zélande.

Enfin, le général Mac Arthur déclara d'une voix grave : « La cérémonie est achevée. Maintenant, le monde est en paix. »

La cérémonie de l'acte de capitulation du Japon avait duré 15 minutes.

L'acte de reddition

L'acte de capitulation comporte notamment, la clause essentielle suivante :

Par les présentes, nous proclamons la capitulation sans conditions de l'état-major japonais, de toutes les forces armées du Japon et de toutes les forces armées sous la dépendance du Japon ou qu'elles se trouvent.

L'allocation du général Mac Arthur

Avant la signature de la capitulation, le général Mac Arthur a prononcé une allocution dont nous reproduisons le passage principal :

« Nous sommes réunis, en tant que représentants de grandes puissances en guerre, pour conclure l'accord solennel grâce auquel la paix pourra être rétablie. Ce n'est plus ici le lieu de débat-

tre de questions auxquelles sont mêlées des idéologies divergentes, elles ont été tranchées sur les champs de bataille du monde.

Il ne nous appartient pas davantage de nous rencontrer, alors que nous représentons la majorité des peuples de la terre, dans un esprit de défiance, de rancune ou de haine, mais il nous sied bien plutôt — aux vainqueurs comme aux vaincus — de nous élever à cette dignité qui, seule, pourra servir les desseins sacrés auxquels nous allons nous vouer.

J'ai le ferme espoir — l'humanité tout entière a l'espoir — qu'à dater de la présente solennité un monde meilleur va naître du carnage d'hier : un monde fondé sur la bonne foi et la compréhension, un monde consacré à la dignité de l'homme et à l'accom-

plissement de son vœu le plus cher : liberté, tolérance, justice ».

Le président Truman parle à la radio

Le président Truman a prononcé un discours radiodiffusé à l'occasion de la signature de la reddition du Japon.

A la fin de son discours, le président des Etats-Unis a annoncé que dimanche sera célébré comme un jour de victoire, mais il a ajouté :

« Ce n'est pas encore le jour de la proclamation officielle de la fin de la guerre et de la cessation des hostilités, mais c'est le jour dont nous, Américains, devons toujours nous rappeler comme un jour du châtiment comme nous nous rappellerons que cet autre jour fut celui de l'infamie. »

Un ordre du jour de Staline

MOSCOU, 3 septembre. — Le généralissime Staline a annoncé officiellement aujourd'hui la fin de la guerre par la victoire finale sur le dernier ennemi des nations alliées.

A cette occasion, il a adressé un ordre du jour à l'Armée Rouge et à la flotte de guerre soviétique, la félicitant et rendant hommage aux héros tombés dans la lutte.

Moscou a salué la victoire par vingt-quatre salves d'artillerie tirées par 624 canons.

L'INVENTEUR DE LA PENICILLINE



Le Professeur Fleming, inventeur de la pénicilline, a été invité à Paris par le Ministre de la Santé Publique. Il a été reçu officiellement, hier, à l'Académie de Médecine.

CHRONIQUE DÉPARTEMENTALE

S. N. C. F.

LIGNE DE PARIS A BELFORT-MULHOUSE

Admission des voyageurs dans les trains express au départ de Paris. Depuis le 2 courant, le train 49 (départ de Paris, 20 h. 00) est seul soumis au régime de l'inscription préalable.

En conséquence, au départ de Paris, seuls les voyageurs utilisant ce train auront à se munir d'une fiche d'admission.

AUX TRAVAILLEURS REQUIS

Tous les travailleurs requis n'ayant pas encore retiré leurs cartes de l'Association, sont priés de le faire avant le 10 septembre, dernier délai, au secrétariat, Maison du Prisonnier.

COMMUNIQUÉS

PRÉFECTURE

DEPRESSION DU MARCHÉ VOTÉ

Le Général de Gaulle refuse de recevoir une délégation politique conduite par M. Jouhaux

La C. G. T. organisme professionnel, n'a pas, dit-il, à s'immiscer dans le régime des élections politiques

PARIS, 3 septembre. — M. la discussion des modalités électorales.

« Si je me félicite d'avoir, à toute occasion l'agrément de m'entretenir avec vous de ce qui a trait aux intérêts professionnels que représente la C.G.T., je ne puis agir de même en matière d'élections politiques. »

« Une conversation officielle qui aurait lieu à ce sujet entre vous-même et le Président du gouvernement ne paraîtrait pas s'accorder avec le caractère de la Confédération tel qu'il est défini par la loi dont l'article trois stipule que « les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles. »

La réponse du général de Gaulle

Le président du gouvernement a répondu au secrétaire général de la C.G.T. par la lettre suivante :

« Monsieur le secrétaire général, « Je reçois votre lettre du 1^{er} septembre demandant pour vous-même et pour MM. Emile Kahn, Mazé, Daniel Meyer, Jacques Duclou, un entretien portant sur le régime prévu pour les prochaines élections. »

« Veuillez agréer, Monsieur le secrétaire général, l'assurance de ma haute considération. « Signé : De GAULLE ».

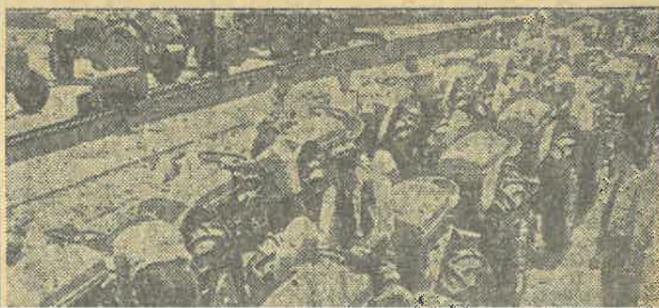
M. Jouhaux convoque les représentants des partis de gauche

PARIS, 3 septembre. — M. Léon Jouhaux, secrétaire général de la C.G.T., a décidé de convoquer les représentants des partis radical, socialiste S.F.I.O., communiste, et de la Ligue des droits de l'Homme, à une réunion qui aura lieu demain au siège de la C.G.T. à une réunion qui aura lieu demain au siège de la C.G.T. afin de procéder à l'examen de la réponse du général de Gaulle.

Condamnation à 20 ans de travaux forcés et arrestation du Commandant ANDRÉ

Ne s'agit-il pas d'une erreur judiciaire ? Le commandant André ou plu-

nue se rendait à Villemaur où elle procédait, incontinent, à l'arrestation de Gérard et de sa femme. L'interrogatoire des deux intéressés n'ayant pas laissé apparaître leur culpabilité, ils étaient bientôt relâchés mais, entre temps, les gendarmes de la brigade de Marciely-le-Hayer appréhendaient à Pâlis, trois des émetteurs de faux billets : Christian Scharrayre, 32 ans ; sa femme, Suzanne Pétel et le



75^e anniversaire de la République

Ce soir, discours du général de Gaulle Paris 3 septembre. — La présidence du Gouvernement communique : A l'occasion du 75^e anniversaire de la République, le Général de Gaulle, président du Gouvernement provisoire de la République, prononcera, demain mardi 4 septembre, un